

06 OCT. 2023

374/23



الوكالة الحضرية للرباط و سلا
+010.54 +.400.14 1 999.9 0M.
AGENCE URBAINE DE RABAT-SALÉ

DECISION

La Directrice Générale de l'Agence Urbaine de Rabat-Salé ;

- Vu le dahir portant loi n° 1-93-51 du 22 Rabia I 1414 (10 septembre 1993) instituant les Agences Urbaines ;
- Vu le décret n° 2-93-67 du 4 Rabia I 1414 (21 septembre 1993) pris pour l'application du dahir susvisé ;
- Vu le décret n° 2-93-888 du 6 hijja 1414 (17 mai 1994) relatif à l'Agence Urbaine de Rabat-Salé ;
- Vu le règlement provisoire régissant le personnel de l'Agence Urbaine de Rabat-Salé ;
- Vu l'organisation structurelle de l'Agence Urbaine de Rabat-Salé, visée le 15 décembre 2011 par le Ministère de l'Economie et des Finances ;
- Vu la circulaire de Monsieur le Chef du Gouvernement n° 24/2012 du 6 dhou al-hijja 1433 (22 octobre 2012) relative aux procédures de recrutement dans les Etablissements et les Entreprises publics ;
- Vu la loi cadre modificative n° 2/2023 du personnel de l'Agence Urbaine de Rabat-Salé au titre de l'année 2023 ;
- Vu les nécessités de service.

Décide

Article 1 : L'Agence Urbaine de Rabat-Salé lance un appel à candidature pour le recrutement d'un agent de maîtrise.

Article 2 : Les missions relatives au poste à pourvoir, ainsi que les conditions requises sont précisées dans la fiche de poste en annexe.

./.

Article 3 : Les candidats dont les dossiers répondent aux conditions de candidature seront convoqués pour participer au concours qui comprendra une épreuve écrite et une épreuve orale.

Article 4 : Les intéressés doivent adresser leurs dossiers de candidature, sous une enveloppe fermée portant le nom, prénom et l'intitulé du poste pourvu par voie postale ou au Bureau d'ordre, à l'Agence Urbaine de Rabat-Salé, sise à angle Avenue AL Araar et rue Al Jaouz, Secteur16, Hay Ryad- Rabat- B.P 2006, **au plus tard, le Lundi 23 octobre 2023 à 16 heures** (cachet de la poste fait foi).

La présente décision, la liste des candidats admis à passer l'épreuve écrite, la liste des candidats admis à passer l'épreuve orale, la liste nominative du candidat admis définitivement et la liste d'attente seront affichées sur le portail www.emploi-public.ma et sur le site web de l'Agence Urbaine de Rabat-Salé www.aurs.org.ma.

LA DIRECTRICE GÉNÉRALE
DE L'AGENCE URBAINE DE RABAT-SALÉ
Khaddouj GUENOJ

- Un Curriculum Vitae (CV) bien détaillé avec photo (compétences, formation, parcours académique et professionnel) ;
- Attestation d'études au lycée ;
- Une copie légalisée de la Carte Nationale d'Identité (CNI) ;
- Une copie certifiée conforme du permis de conduire ;
- Une copie légalisée des attestations de travail justifiant l'expérience demandée ;
- Une attestation de la Caisse Nationale de la Sécurité Sociale pour les candidats issus du secteur privé.

8

LA DIRECTRICE GÉNÉRALE
DE L'AGENCE URBAINE DE RABAT-SALÉ

Khaddoui GUENOJ